

## Documents à fournir pour un duplicata de carte grise

N° de commande : \_\_\_\_\_ Immatriculation : \_\_\_\_\_

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES

### INFORMATIONS

**Déclaration de perte/vol**  
ORIGINALE

En cas de vol, cette déclaration doit être tamponnée et signée par la Police ou la Gendarmerie.

**Demande d'immatriculation**  
ORIGINALE

signée par le titulaire et le co-titulaire le cas échéant.  
*Le champ domicile renseigne le domicile du titulaire principal.*

**Mandat d'immatriculation**  
ORIGINAL

Ce document donne pouvoir à Onlicartegrise pour effectuer vos démarches d'immatriculation. Le numéro VIN correspond au numéro d'identification du véhicule (E).

**Permis de conduire**  
PHOTOCOPIE

en cours de validité et correspondant à la catégorie du véhicule concerné.  
**Personnes Morales**  
Copie d'une pièce d'identité en cours de validité d'une personne mentionnée sur le KBIS, LBIS ou les statuts de l'association.

**Assurance du véhicule**  
PHOTOCOPIE

Carte verte d'assurance du véhicule en cours de validité.

**Contrôle technique**  
PHOTOCOPIE PROCES-VERBAL

Concerne uniquement les voitures de plus de 4 ans et les camions. Il doit être au cours de validité.

« Si vous n'avez pas de contrôle technique en cours de validité, vous pouvez néanmoins nous envoyer votre dossier. L'ANTS nous fera parvenir une fiche d'identification du véhicule après un premier traitement de votre demande. Cette fiche d'identification vous permettra de passer un contrôle technique puis d'obtenir le duplicata de carte grise. »